



Association  
Française des  
Œuvres  
Pontificales  
Missionnaires

Pour que vive l'Église, partout dans le monde

# Bulletin de soutien régulier

**Bulletin à télécharger, imprimer, compléter - joindre un IBAN / RIB  
et renvoyer à OPM France : 12, rue Sala, 69287 Lyon Cedex 02.**

Oui je soutiens dans la durée les Œuvres Pontificales Missionnaires et leur effort d'évangélisation dans les pays les plus démunis.

**J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever :**  **CHAQUE MOIS**  **CHAQUE TRIMESTRE**

**la somme de :**  **10 €**  **15 €**  **30 €**  **50 €**  **100 €**  Autre montant : ..... €

Je désire recevoir un reçu fiscal par  **courrier** ou par  **email** : ..... @ .....

**INFORMATION : autorisation de prélèvement :** En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez les Œuvres Pontificales Missionnaires à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de votre bulletin de demande de prélèvement. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

**Nom, prénom et adresse du débiteur (titulaire du compte à débiter)**

→ Nom, prénom .....

→ Adresse .....

→ Code postal ..... Ville .....

**Identifiant créancier SEPA : FR14 IHS 465940**

**Créancier :** Association Française  
des Œuvres Pontificales Missionnaires  
12, rue Sala - 69287 Lyon cedex 02 (France)

IBAN\* 

F	R																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC\*\* 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

\*IBAN : numéro international d'identification bancaire  
\*\*BIC : code international d'identification de ma banque

Le ..... Signature (obligatoire)

**Déduction fiscale :** Si vous êtes imposable, la loi du 18 janvier 2005 (art. 127) vous permet de **déduire de vos impôts 66 % de votre don** (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

Exemple: Votre don : **100 €** - Coût réel : **34 €**  
Vous recevrez un reçu fiscal permettant votre déduction d'impôts.

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas vous pouvez cocher cette case ci-contre  - Vous pouvez stopper votre soutien à tout moment par simple courrier.